

Fédération cantonale des amis du patois : procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération valaisanne des amis du patois

Autor(en): **Carthoblaz, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **29 (2002)**

Heft 117

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fédération cantonale des amis du patois

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération
Valaisanne des Amis du patois
Dimanche 25 novembre 2001 à l'hôtel Ibis à Sion**

Présents : 39 délégués y compris le comité cantonal
Excusés : Mmes *Schülé et Filliez*
MM *Dayer Emile, Massy Jean-Baptiste,*
Zermatten Charly
La Chanson de la Montagne de Nendaz

Après les souhaits de bienvenue de la présidente, la lecture du PV de la dernière assemblée, la lecture des comptes et le rapport des vérificateurs, la présidente nous fait part de son rapport.

Avec cette année 2001, nous sommes entrés dans le troisième millénaire et, heureusement, notre langue aussi. La culture liée au patois repose notamment sur la tradition, non en ce que la tradition fige ou bloque mais en ce qu'elle donne une assise pour aller plus loin. Le patoisant se sent fortement intégré dans une lignée, et il n'oublie pas ceux qui étaient avant lui.

Souvenir Geneviève Gross

Personnalité très attachée et engagée pour la cause du patois, membre du comité cantonal, la maladie l'a empêchée de continuer sa tâche. Elle s'est éteinte en décembre 2000. Tour à tour, sa spiritualité, sa précision, sa discrétion, son humour souriant, sa gentillesse nous ont marqués. Nous garderons de Geneviève Gross un souvenir ému.

Nous pensons aussi à tous les patoisants et amis du patois qui nous ont quittés durant l'année.

Fête romande et interrégionale à Saignelégier

Tous les quatre ans se déroule le grand événement qui rassemble les amis du patois. Les Jurassiens ont préparé cette fête de

longue date et les participants venant du Valais étaient nombreux malgré la distance. Les 18 et 19 août 2001 furent deux journées importantes pour la rencontre, l'esprit de la fête et riches en échanges.

Cinq valaisans ont obtenu la distinction de mainteneurs : *Josyne Denis, Claudy Barras, Louis Gaillard, Maurice Michelet et Père Jules Seppey*. Ils méritent tous nos félicitations.

Au concours littéraire, 19 travaux concernaient des patois valaisans. Cela constitue une belle proportion.

Fête du livre à St-Pierre de Clages

Trois jours, les 24,, 25 et 26 août 2001, les membres du Comité ont assuré la permanence au stand du patois. C'est surtout l'occasion d'un échange autour du patois.

Aide financière

L'amour du patois ne suffit pas à lui tout seul pour réaliser quelques actions. Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'appui de l'Etat du Valais et de la Loterie romande.

Emission radiophonique : Rhône FM ?

Le moment privilégié où chantait le patois fut soudainement effacé de la grille horaire au début 2001. certaines personnes et sociétés ont réagi en écrivant à Rhône FM. Ces dernières années, les émissions étaient essentiellement préparées par *Paul-André Florey* qui assure la continuation de la collecte de données.

Publications

Du côté de Savièse, l'activité déborde. Cet automne a paru le tome 5 dans la série *Le Patois de Savièse : Les histoires du régent Bridy*, le livre est accompagné d'un enregistrement CD. Le nouveau tome *Le Patois de Savièse* est attendu avant Noël.

Un recueil de chants intitulé *Chants originaux et transcrits* est prêt pour l'impression. Le texte est préparé par un auteur bien connu et estimé des patoisants : *Emile Dayer*. L'ouvrage comporte 5 cahiers regroupant près de 70 chants, la plupart écrit dans le patois d'Hérémente. Un chœur répète ces chants et un

enregistrement CD sera réalisé.

Dans le cadre des activités de l'Université populaire d'Orsières, *René Berthod* va publier un ouvrage sur le patois d'Orsières.

Fête cantonale à Hérémence

Sur le plan cantonal, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à Hérémence les 8 et 9 septembre 2001. ce fut un moment riche en animation et très apprécié de tous les participants. La délégation valdôtaine a encore rehaussé l'éclat. Avec le grain et le moulin, avec le fil et la toile, avec l'église, les Hérémensards ont bien montré que le patois et les patoisants ne sont pas hors de la société civile.

Merci aux membres du comité pour leur dévouement et leur fair-play. Que chacun d'entre vous continue à défendre le patois et à le mettre en valeur partout.

Rapport des sociétés

14 sociétés locales ont fait part de leur activité sur le patois. Il s'agit de Bagnes, Chermignon, Conthey, Fully, Hérémence, Liddes, Nendaz(I Cobla du patoué), Nendaz(La Chanson de la Montagne), Salvan, Savièse, Troistorrents, Sierre, Vissoie. Félicitations à toutes pour leur travail.

Election d'un membre du Comité

Mme *Madeleine Bochatay* est acclamée par l'assemblée pour remplacer Mme Gross Geneviève.

Soirée cantonale 2002

Elle est prévue pour le 26 octobre 2002 par le groupe de Fully.

Soirée ou fête 2003

Aucune société ne s'est encore annoncée.

En 2004 – La fédération des amis du patois fête ses 50 ans.

En 2005 - la fête interrégionale sera organisée en Valais, un comité d'organisation sera mis sur pied dès le printemps 2002.

Divers

Paul-André Florey continue ses enregistrements en patois, une heure d'enregistrement comprend 4-5- h. de travail. Ces

enregistrements sont déposés à la médiathèque de Martigny. *Raymond Ançay* propose d'adresser une pétition signée par les membres présents à l'assemblée, à Radio FM. Une lettre de la Présidente accompagnera cette pétition demandant à Radio FM de réserver une émission concernant le patois et sa sauvegarde. *Albert Pont* nous raconte l'histoire d'un mulet particulier.

Il est 16 h.00, la présidente clôt l'assemblée et nous partageons le verre de l'amitié.

Nendaz, le 25 novembre 2001

Le secrétaire ad hoc
Philippe Carthoblaz

Levez vous de bonne heure.

Qui veut devenir vieux se lève au premier chant de l'alouette. Se lever tôt, c'est la santé; mais c'est aussi la satisfaction du devoir accompli, car, en se levant de grand matin, on a le temps de faire tout son travail dans la journée, et on n'a nul besoin d'empiéter sur les heures de la nuit.

De toute façon, c'est à la maîtresse de maison de se lever la première; si elle a des domestiques, c'est souvent elle qui doit les appeler et leur distribuer leurs tâches; si elle est seule, il faut qu'elle prépare le premier déjeuner pour les membres de la famille qui vont travailler au dehors. En un mot, quelle que soit sa condition sociale, la ménagère qui veut faire son devoir ne peut pas éviter de se lever la première le matin. Elle en sera récompensée par une constante bonne humeur et la satisfaction de voir que tout va bien.

Mme M. SAGE.